

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marchés à procédure adaptée

Création d'un lotissement aux Auriols

↳ Identification de l'organisme qui passe le marché

- Mairie de Labruguière

Place de l'Hôtel de Ville

B.P. 40029

81290 LABRUGUIERE

Pouvoir adjudicateur : Monsieur Richard AURIAC, Maire

↳ Objet du marché

- création d'un lotissement aux Auriols

↳ Caractéristiques principales

- La présente consultation, passée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics, est destinée à désigner l'entreprise ou les entreprises devant réaliser les travaux de terrassement VRD, d'électricité nécessaires à la réalisation d'un lotissement communal.

↳ Classification CPV

- 450112500-0 Travaux de terrassement
- 45233220-7 Travaux de revêtement de routes
- 45233320-8 Travaux de fondation de routes
- 45232310-8 Travaux de construction de lignes téléphoniques
- 45232150-8 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau
- 45232411-6 Travaux de construction de canalisations d'eaux usées
- 31521000-2 Lignes électriques

↳ Date prévisionnelle de début des travaux

- septembre 2009

↳ Modalités essentielles du financement et du paiement

- paiement par prélèvement sur le budget lotissement de la ville à réception de facture, dans les délais fixés à l'article 33 du décret 2008-1355 du 19 décembre 2008.
- Les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents associés
- Unité monétaire : €uro

↳ Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP concernant les interdictions de soumissionner
- références sur les cinq dernières années de travaux similaires
- DC4 (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses sous-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr> - thème : marchés publics)
- DC5 (déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr> - thème : marchés publics)
- DC6 (déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr> - thème : marchés publics)
- documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché
- pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-8 du Code du Travail

- Cabinet Christophe DUHEM, géomètre-expert

☎ - 05 63 59 17 60

☎ - 05 63 72 22 76

↳ Retrait des dossiers

- Les dossiers seront à retirer après demande par fax auprès de Multi Copie Service

✉ - 7, rue Frédéric Thomas – 81100 CASTRES

☎ - 05 63 62 71 39

↳ Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication

- lundi 15 juin 2009